

SUR VOTRE AGENDA

36^{ème} BOURSE AU VELO

SAMEDI 21 mars de 9h à 16h

Assemblée Générale PLACE AU VELO

SAMEDI 4 avril de 14h à 18h
(Lieu à confirmer)

Atelier BRICO VELO et accueil

JEUDI de 17h-20h
2 avril, 7 et 30 mai
SAMEDI de 14h-18h
28 mars, 18 avril, 16 et 28 mai

MARQUAGE (sur RDV) et accueil

Nouveauté réservez en ligne :
<https://placeauvelo-nantes.fr/reservation-bicycode/>
Jeudi : 9, 23 avril 14 mai 11 juin
de 17h-20h

Assemblée Générale de la FUB à Reims

Jeudi vendredi & samedi,
7, 8 et 9 mai

Actions militantes diverses

surveillez nos informations
sur la « Bicy'clik bimensuel »

Faites du vélo au fil de l'Erdre :

Dimanche 7 juin de 10h à 18h
de nombreuses animations sur
les villages et de belles rencontres

Surtout consultez notre site pour
tout complément d'information
où changement de programme
<https://placeauvelo-nantes.fr/>

Retrouvez-nous au local tous les jeudis

de 17h à 20h 1, rue d'Auvours à Nantes
02 40 200 400

et aussi sur internet www.placeauvelo-nantes.fr

Écrivez-nous à nantes@fub.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

www.facebook.com/placeauvelonantes

@PAVelo_Nantes

#PAVNantes

#FêteVéloNantes

VOYAGE

L'AMÉRIQUE À VÉLO



Ça y est nous voilà revenu à une autre réalité, un an cela passe à une vitesse folle. Nous avons l'impression que cela s'oublie vite en reprenant un rythme classique, travail, amis, école.

Après 252 jours de roulage, 12000 km, 90000m de dénivelé positif avec des vélos de plus de 45 kg, nous sommes arrivés sans encombre à Cancun, péninsule du Yucatan, au Mexique.

La ville de Calgary au Canada fut notre point de départ il y a un an. Les images des paysages et des personnes se succèdent dans nos esprits. Les questions de nos proches nous rattragent encore un peu, vers ce qui pourrait nous sembler être un rêve. Le plus bel endroit, c'était où ? Ça n'a pas été trop dur ? Et votre fille n'en a pas eu marre de voyager dans sa carriole ?

Nous racontons les mêmes anecdotes : le décalage horaire au Canada qui nous a malmené au début de notre voyage. Comment nous nous sommes fait réveiller en pleine nuit par un shérif en Arizona alors qu'un autre shérif nous avait déjà arrêté dans la même journée ; le jour du nouvel an sur une piste cabossée sous la pluie à finir dans le froid d'une maison en construction en Basse Californie. Dans les montées abruptes du Mexique, nous avons appris à nos dépens que ce pays n'est qu'une chaîne de montagnes, dans laquelle nous avons souffert. Et à la fin du voyage, la chaleur de la péninsule du Yucatan nous invitait à faire des pauses de 4H pour éviter les chaleurs torrides.

Quand on nous demande ce que nous avons préféré, nous citons, le désert du sud des USA, notre tour de l'Utah. Se sentir cowboy dans les grands parcs, les cheveux au vent entre les cactus, agrip-

pés à nos montures. Poser le bivouac et dormir sous un ciel constellé d'étoiles. La liberté à portée de guidon.

Nous n'avons pas souvent roulé sur des pistes cyclables, il y a très peu d'infrastructure en dehors des villes. Avec l'aide d'application GPS, nous avons réussi à sortir des grands axes anxiogènes. La ville de Guadalajara met en place, chaque dimanche, une via recreativa où la priorité en ville est donnée au déplacement doux.

Ce que je retire de ce voyage, c'est la chance d'avoir pu être en famille pendant l'an. Cela n'a pas été tous les jours tout rose et nous nous sommes parfois pris la tête avec ma compagne pour des choses futiles. Voyager avec un enfant, change, du tout au tout, par rapport au voyage en solo ou en couple, moins de longue distance, l'adaptation au rythme de l'enfant, les rituels à instaurer pour le coucher, le repas, les moments où elle a été malade. Les siestes dont on s'abstient. Mais il y a aussi toutes ces portes qui se sont ouvertes avec de grands sourires car voyager avec un enfant a été notre passe partout auprès des gens que nous croisions, le contact est facilité. Nous avons fait fi des paroles des personnes qui nous disaient de nous méfier du voisin en nous racontant des « anecdotes » terrifiantes.

Nous avons pu voir grandir Philaé dans sa carriole. Ce périple ne l'a pas empêché d'apprendre à gambader, à parler Espagnol et dormir dans la tente. Elle nous pose encore la question : « là on est en voyage ? »

« Non, pas encore, bientôt »

Aurélien

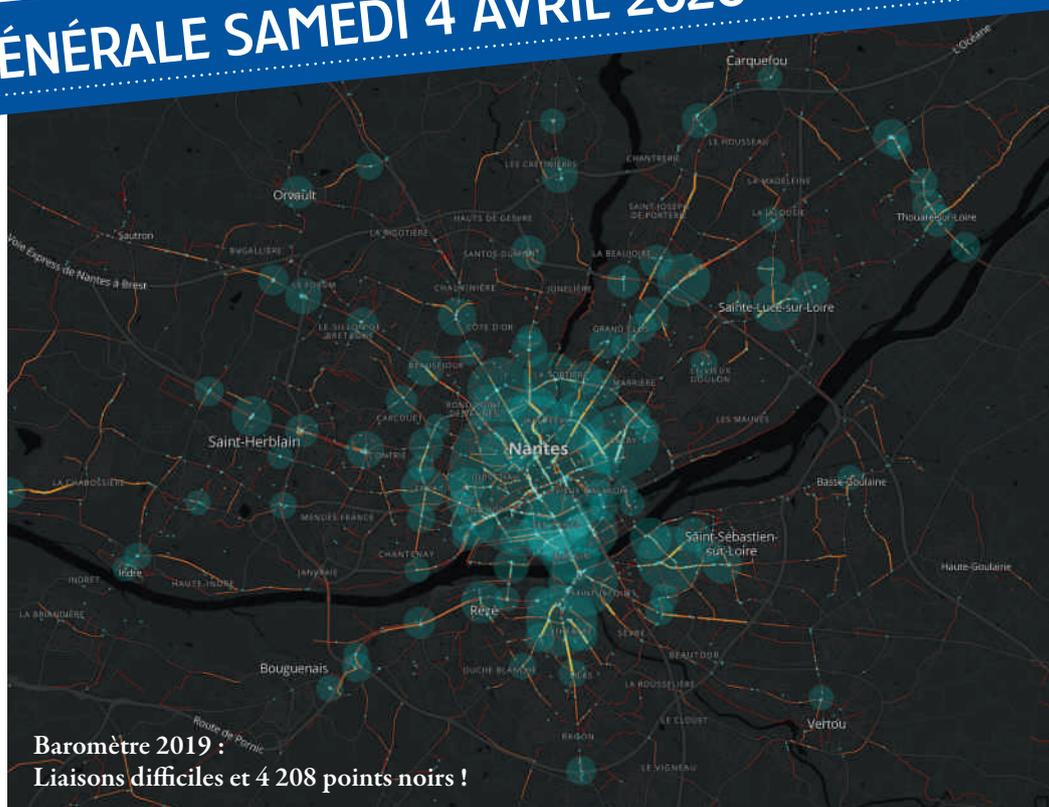
La Bicyc' Lettre est éditée par Place au Vélo Nantes, 1 rue d'Auvours 44000 Nantes • tél : 02 40 200 400

• Contact : nantes@fub.fr • Internet : www.placeauvelo-nantes.fr • Directrice de la publication :

Annie-Claude Thiolat • Rédactrice en chef : Françoise Badouël • Design graphique et réalisation : Sapristi, c'est bien vu ! 06 10 28 03 29 • Impression : Offset5 02 51 94 79 14 • N° ISSN : 2106-7120 • Ce numéro a été tiré à 500 exemplaires. Revue périodique, 4 numéros par an • Ont participé à ce numéro : Françoise Badouël, Aurélien Cabots, Fanny Dernenne-Cariou, Laurent Chailloy, Daniel Daoulas, Annie-Claude Thiolat. • Photos : Françoise Badouël, Laure Bourru, Laurent Chailloy, Daniel Daoulas, Samy Guyet

BIGYC'lettre

LE JOURNAL DE PLACE AU VÉLO • NANTES N° 116 • MARS 2020



Baromètre 2019 :
Liaisons difficiles et 4 208 points noirs !



2019, UNE ANNÉE FASTE POUR LE VÉLO 2020, UNE ANNÉE PROMETTEUSE !

SOMMAIRE

- La vie de PAV 2
- Baromètre 4
- Plaidoyer 6
- Vigilo 8
- Enquête 9
- Brico-vélo 10
- Aménagements 10
- Voyage 12



Pour fêter la fin d'année et préparer la suivante, nous avons connu un véritable feu d'artifice cyclable, en grande partie tiré par la FUB :

- **Cartographie inédite** de plus de 400 000 points noirs vélo dont plus de 4 000 chez nous ;
- Lancement du second **appel à projet "Continuités cyclables"** doté de 50 millions d'euros, permettant de gommer au fur et à mesure les points noirs cités plus haut ;
- **Promulgation de la Loi Mobilité**, qui crée de nombreux leviers pour la pratique du vélo ;
- Poursuite la **campagne Parlons Vélo** avec le lancement du site **"municipales 2020 à vélo"** permettant d'interpeller l'ensemble des candidat.e.s sur nos propositions de plan vélo.

Alors que sa pratique bondit dans les métropoles, le succès du **baromètre 2019 parlons vélo des villes cyclables** a démontré une appétence partagée par l'ensemble des territoires et tout particulièrement sur celui de Nantes Métropole. En effet, ce sont **185 000 personnes** en France dont **plus de 6 000 sur notre territoire** qui ont exprimé une attente vélo forte, pour plus de **4000 communes**, dont **16 des 24 de la métropole**.

Nous constatons le même dynamisme avec le lancement de **Vigilo** en octobre dernier, application de signalisation sur l'espace public développée par « Vélocité Montpellier » dans la foulée de l'opération **#JeSuisUnDesDeux** et qui atteint à ce jour **plus de 7500 signalements**.

Vigilo et le Baromètre sont pour nous deux outils incontestables qui ont permis de démontrer concrète-

ment à Nantes Métropole l'exactitude de nos remontées techniques et surtout d'offrir un véritable outil d'aide à la décision en termes de priorité d'aménagement.

Nous renforçons ainsi notre statut d'expert d'usage, sans cesse revendiqué, mais aujourd'hui appuyé « mathématiquement » en produisant de la « **science cyclable** ». Nous soulignons aussi l'urgence à éradiquer un maximum de comportements in fractionnistes dangereux qui mettent en péril notre pratique quotidienne.

Enfin, et c'est la grande surprise car nous en doutions, **Nantes conserve sa 2e place des villes de plus de 200 000 habitants, selon le classement du Baromètre des villes cyclables**. C'est heureux car cela nous motive pour aller plus loin, mais **il ne faut pas être dupes des efforts à fournir par la métropole** pour atteindre l'objectif minimum de 12 % de part modale.

Les réactions parfois exacerbées, mais surtout légitimement exigeantes de la cyclosphère, particulièrement sur Twitter, sont surtout le **signe d'une appétence forte des habitants pour le vélo**, et non un acharnement systématique, ce qui constitue un gage de succès pour mettre à profit un plan vélo ambitieux que nous appelons de nos vœux.

Vélopolitain, maillage réseau, Savoir Rouler, stationnement, tolérance zéro à l'incivilité, nous avons tout écrit en 50 propositions à disposition des candidat.e.s qui se montrent tout.e.s friand.e.s de pratique cyclable, c'est incroyable, mais nous verrons ce qui en sortira !

Nous espérons surtout ne pas avoir été courtisés juste le temps d'une campagne !

Annie-Claude

DEPUIS « FAITES DU VÉLO » À DÉBORD DE LOIRE ET L'ÉTÉ, NOUS AVONS GARDÉ LA TÊTE DANS LE GUIDON !

6 juillet

Inauguration Axe Nord/Sud : Une bonne fréquentation du stand, avec toutefois beaucoup de réactions négatives sur ce nouvel aménagement. Toutes les personnes présentes ont pu exprimer à Madame Johanna Rolland, leur insatisfaction sur ce nouvel axe.

Rendez-vous de l'Erdre

3ème année d'accompagnement des Objectif : début d'autonomisation de l'organisateur. Les modules de parkings vélos ont permis de créer 600 places sur 3 lieux distincts, avec des progrès à faire quant à la signalétique. Place au Vélo a réalisé un flyer « Faites du Vélo aux RDVE », édité à 5 000 ex. par l'ACE.

11/09 PAV signale son local avec s



Un automne pour les Éducateurs sous le signe de l'IMV, 3 sessions :

14-18 oct.-25-29 nov.- 9-13 déc. Wimoov



Commission aménagement

Rencontre les 9/10/19 et 16/1/20 pour faire avancer l'ensemble des sujets et par ailleurs, nous avons rencontré sur le terrain les partenaires de Nantes et NMP pour la rue de Koufra à l'Est, le boulevard Pasteur à l'Ouest, la rue de la Martellière au Sud, participation répétée au groupe de travail sur Chantrerie-Gachet au Nord-Est, à la commission déplacements doux de Carquefou, rencontre des élus à St Herblain pour le schéma directeur des liaisons cyclables en décembre, l'agence Scopic pour le projet Doulon-Gohards à l'Est, aménagement gare Sud.

Des adhérents ont participé à des réunions sur le projet « quartier de la rue des chataigniers », du réaménagement de la « place Washington », de la « Place Zola », « Place Viarme et Hauts-Pavés ».

16 – 22 sept : SMOB Semaine européenne de la mobilité 2019

17/09 Mail Picasso, un stand, contrôle technique beaucoup de fréquentation de nouveaux cyclistes, des questions sur : les trajets, la sécurité, le sentiment d'insécurité, la vitesse des motorisés (vitesse et distance de dépassement !), les aménagements... Animation de Quiz et renvoi vers le webdocumentaire <http://unptivelodanslatete.fr>



19/09 La Bégraisière à St-Herblain et 14/09 La Chantrerie : stand et contrôle technique

18/09 Action Militante



Boulevard Pasteur



Protège « ta piste cyclable »

21/09 Bourse aux Vélos de l'automne sous le signe d'un grand succès 85-90 % des vélos vendus à 14h et une journée de marquage non-stop. <https://www.bicycode.org/>



1/10 au 3/10 Les acteurs du vélo et des mobilités actives se sont donnés RDV à Nantes !



Pour le 22è Congrès du Club des villes et territoires cyclables nous avons un stand partagé avec notre fédération <https://www.fub.fr/>. Cette présence a permis un très bon lancement et mobilisation de Parlons Vélo Baromètre des villes cyclables.

2/10 Conférence de presse Lancement de Parlons Vélo, Baromètre des villes cyclables

avec l'objectif d'obtenir avant le 30/11 un maximum de réponses pour Nantes et classer toutes les communes de la métropole. <https://www.parlons-velo.fr/>

Vigilo Nantes Métropoles, lancement de l'application <https://umap.openstreetmap.fr/fr/user/VigiloNantesMetropole/> Nous administrons la plateforme Vigilo Nantes métropole. L'application permet aux usagers métropolitains (PMR, piétons, cyclistes) de signaler simplement et anonymement leurs remarques. Chaque observation est modérée de façon à ce qu'aucune donnée personnelle n'apparaisse. Charte de modération Après modération, les observations sont publiées automatiquement sur le compte Twitter dédié @VigiloNantes. Il est possible de les partager et d'y réagir sur les réseaux sociaux.

Semaine de la sécurité routière

11/10 Sensibilisation au Respect des SAS vélo Action commune PAV, Police Municipale et la CASIM, avec de nombreuses interpellations de conducteurs in fractionnistes mais sans verbalisation.

12/10 stand place Royale



Avec tous les partenaires de la sécurité routière, notamment, une benne à ordures pour mettre en évidence les angles morts. Notre stand a permis de sensibiliser à l'éclairage, au vol avec de nombreux marquages. Présentation de notre nouvelle exposition : «l'éclairage obligatoire et conseils pour la visibilité».

19/10 Feydeau Vélo, stand Auto réparation et marquage et accueil : un record avec 56 vélos marqués et près de 50 contrôles techniques. <https://www.bicycode.org/>



4/11 Rencontre ORPAN pour projet de mise à disposition de l'atelier

Cyclistes brillez avec la TAN :

5/11 : Pont Anne de Bretagne

7/11 : Ricordeau

12/11 : Quai Barbusse- Pt St-Mihiel

14/11 : Cité des congrès

A chaque soirée, 200 kits éclairage + 50 paires de catadioptrés distribués et la TAN a délivré 200 gilets «haute visibilité», soient 1000 cyclistes équipés sur toute la campagne. Un grand merci à toutes les équipes de bénévoles présents.

10/11 La convergence

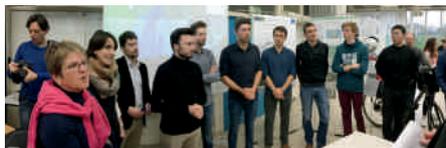


Grâce à la dynamique #JeSuisUnDesDeux, le vélo s'est clairement positionné comme un enjeu central des prochaines élections municipales à Montpellier comme dans toutes les villes. Sous l'impulsion de la FUB, et avec l'aide de Vélocité Montpellier, des manifestations à vélo ont été organisées dans toute la France. www.fub.fr/carte10nov
16 grandes villes ont participé.

19/11 Audencia Table ronde lancement du programme CityLab 2019 avec comme intervenants Annie-Claude Thiolat, Présidente de PAV, Bénédicte Levionnais, Directrice Déplacements de NM, Pascal Leroy, Dir. performance & innovation Semitan, Cédric Seureau, Expert mobilité Orange Labs



22/11 École Centrale retour des ateliers dont notre sujet : «Mettre en place un système vélo efficace pour concurrencer voire supplanter la voiture dans la ville de demain». Dossier New Copenhagen, rendre le système vélo plus accessible.



28/11 comité VIGILO

Première réunion de Pilotage, modalités de fonctionnement et proposition de charte

6/12 Réunion ALVÉOLE : «validation du savoir rouler» École Paul Bert Couéron.

18/12 Première rencontre des têtes de liste : Johanna Rolland, présentation de notre plan vélo en 50 points et échanges.

16/01 Réunion CD44 2020 Bilan convention 2019 et préparation fiche actions 2020 pour renouvellement de la convention avec le département.

16/01 Réunion Préfecture pour évoquer un partenariat qui porterait sur la formation des IDSR, uniformisation de l'offre pédagogique du «Savoir Rouler», proposition d'une présence de la Préfecture sur FDV avec un stand sur la sécurité.

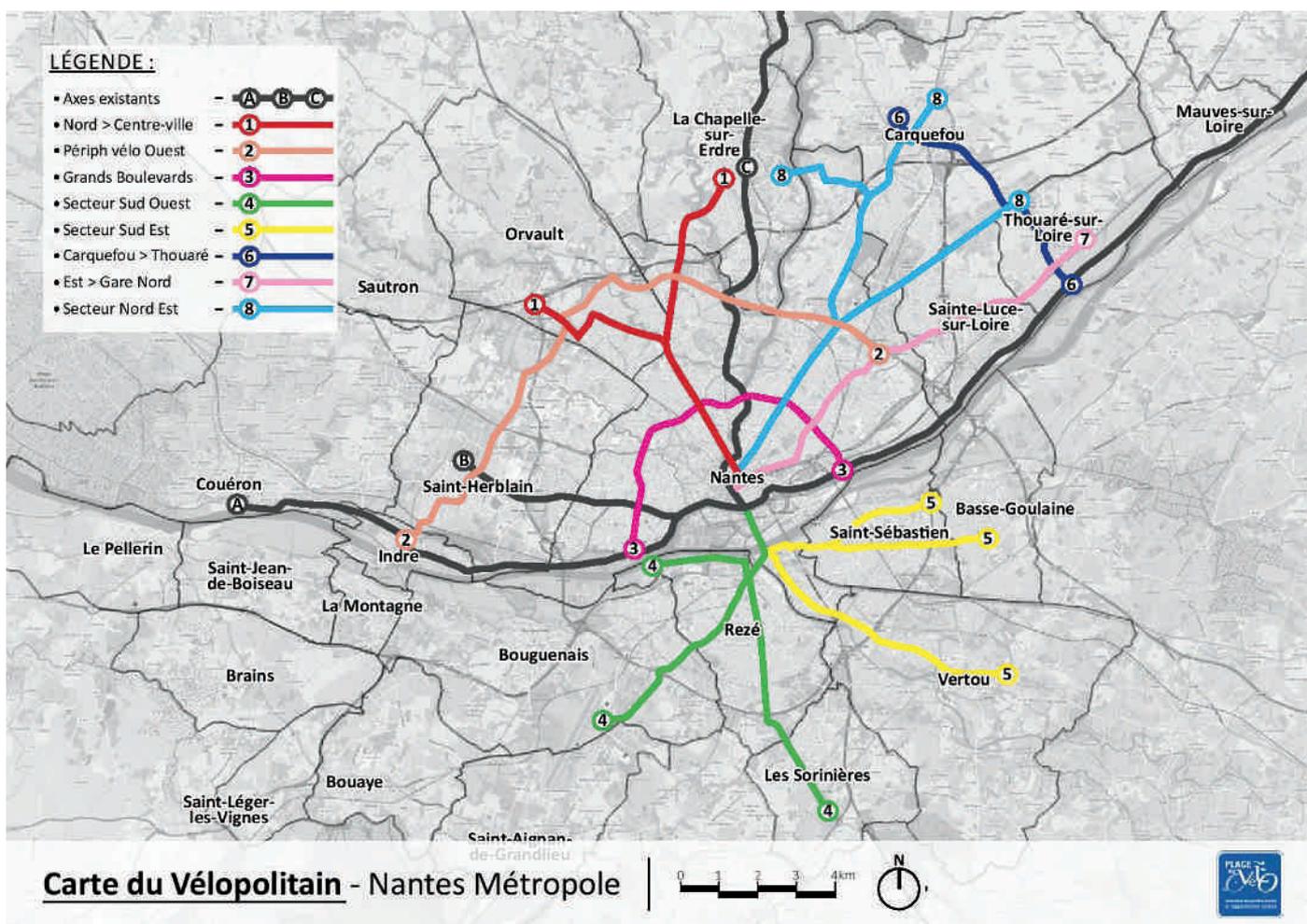
6, 7 et 8 février Congrès FUB



à Bordeaux Tous les salariés présents et 2 administratrices, Résultat du baromètre des villes cyclables et journée d'étude

PARLONS-VELO.FR

UN OUTIL DE PLAIDOYER PARTICIPATIF FABULEUX POUR LES MUNICIPALES !



Dans la ligne droite des actions menées lors de l'élection présidentielle en 2017, puis des législatives, la FUB a fait évoluer son site plaidoyer en le fusionnant avec celui des résultats détaillés du baromètre des Villes cyclables.

Ainsi, chaque association FUB ou non, d'une ville qui a été classée au baromètre, peut soumettre un questionnaire plan vélo pour les candidats de sa commune.

C'est ainsi que Place au Vélo a rédigé puis proposé un plan vélo complet pour la prochaine mandature municipale avec comme objectif principal d'atteindre au minimum 12 % de déplacements à vélo d'ici 2030. Même si le pourcentage ne semble pas très élevé, c'est près de 80 000 nouveaux cyclistes qu'il faudrait désormais voir rouler ensemble sur la métropole. Le plan tente de mettre en œuvre tous les éléments

indispensables à l'atteinte de cette part modale en assurant demain une circulation à vélo sécurisée, facile et intuitive.

Place au Vélo a donc mis en ligne, sur les 15 communes classées au baromètre, le plan vélo métropolitain souhaité et le soumet à l'engagement des candidat(e)s aux municipales.

Les réponses sont consultables sur : <https://municipales2020.parlons-velo.fr/>

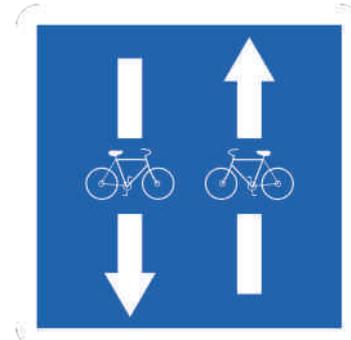
Si beaucoup pensent que Nantes s'est reposée sur ses lauriers, on peut dire que la volonté politique cyclable existe mais que sa mise en œuvre est plus compliquée, livrée en pâture au compromis automobile !

Deuxième du baromètre des villes cyclables de la FUB en 2017, Nantes reste à cette même place en 2019 avec une régression de sa note,

talonnée par quelques villes plus ambitieuses, mais peu, qui ont initié, elles, un changement de braquet pour se donner les moyens de la cyclabilité. Il faut toutefois admettre que seules 43 villes se situent au-dessus de la moyenne de 3,5, quand plus de 185 villes adhèrent au Club des Villes et Territoires Cyclables ! Ceci confirme ainsi la 25ème place de la France sur 27 en termes de cyclabilité...tout reste à faire partout....

Il est temps de relancer le dynamisme dont a su faire preuve l'agglomération en 2009 pour atteindre à horizon 2030 l'objectif qu'elle s'est fixée de 12% de trajets effectués à vélo.

Nous travaillons à la version plaidoyer de notre plan vélo, dont nous vous livrons les grandes lignes très synthétiques et une sélection de propositions.



UN ÉLAN RENOUVELÉ POUR LE VÉLO DANS TOUTE LA MÉTROPOLE

Soit un plan vélo métropolitain renouvelé, plus ambitieux, financé et totalement concerté dès le début de mandat.

Evolution de la gouvernance pour plus de transversalité entre services et collectivités, plus de transparence avec un dialogue intensifié avec les associations et citoyens, et en poursuivant l'objectif d'une mise en place d'un système vélo global et cohérent grâce à une conception réaliste (techniquement faisable).

- Création d'un comité de suivi, voire d'un observatoire,
- Rédaction d'une charte de qualité des aménagements,
- Investir 30€/an/habitant (avec prise en compte de l'augmentation de la population projetée) soit 115k€ d'ici à 2026,
- Désignation d'un ou d'une responsable vélo appuyée par un service spécifique avec une coordination intercommunale,
- Réunion bimensuelle d'expertise d'usage avec Place au Vélo et non trimestrielle,
- Désignation d'un ou une responsable vélo, épaulée par une équipe dédiée renforcée,
- Former tous les référents et techniciens des pôles, les faire se déplacer à vélo,

Stimuler et accompagner les 23 autres communes de Nantes à un plan vélo réellement métropolitain.

UN RÉSEAU CYCLABLE À HAUT NIVEAU DE SERVICE

La pratique cyclable généralisée et Secure ne se fera pas sans la réalisation d'un réseau express, « Vélopolitain » et un maillage efficace de tous les réseaux métropolitains et communaux.

- Un « Vélopolitain » prioritaire, rapide, avec lignes numérotées et lisibles,
- Déploiement et redimensionnement des pistes cyclables en site propre,
- Maillage réseau et mise en évidence d'itinéraires jalonnés,
- Connecter les bassins de vie et bassins d'emploi périphériques à la métropole.

UNE VILLE AGRÉABLE À VIVRE POUR TOUS

Apaiser le cadre de vie, en favoriser la convivialité, redonner de l'espace aux piétons et aux vélos pour développer la qualité de vie, dépolluer l'air, dynamiser le commerce de proximité, agir sur la santé en limitant la pollution et en favorisant l'activité physique à travers la marche et le vélo, donner envie de changer son mode de mobilité, créer un projet global qui dissuade d'utiliser sa voiture.

- Repenser globalement le plan de circulation et supprimer tout trafic de transit dans les quartiers résidentiels,
- Généraliser la ville 30 km/h,
- Développer les zones de rencontres,
- Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures entrée /sortie,
- Rendre plus sûres et plus lisibles les voies cyclables.

ACTIONNER TOUS LES LEVIERS NÉCESSAIRES AU DÉVELOPPEMENT DU VÉLO

La question du stationnement et des services vélo sont deux leviers majeurs auxquels s'ajoutent les modalités incitatives à l'achat.

- Offrir plus de stationnement sécurisé, facile et harmonisé, massifier l'implantation d'arceaux,
- Augmenter l'offre stationnement sécurisé en parking relai et la gratuité si voiture/vélo,
- Créer des stationnements vélo dans toutes les écoles et lieux publics grâce au programme Alvéole,
- Inciter et aider à la création d'une offre de stationnement sécurisé dans l'habitat,
- Réintroduire l'aide à l'achat d'un vélo, sous condition de ressources,
- Soutenir les associations pro-vélo et favoriser la création d'une maison du vélo en gestion associative,
- Savoir expérimenter pour rendre la circulation vélo plus aisée.

PROMOUVOIR UNE CULTURE VÉLO À NANTES MÉTROPOLE

La diffusion d'une culture passe par des actions en direction de publics ciblés et organisés tels que l'école, l'université, le monde du travail, les chambres consulaires, les chambres des métiers, les syndicats professionnels et surtout par l'exemplarité du maire et des services, des chefs d'entreprise ;

Nous insistons donc sur l'apprentissage de la mobilité pour faire émerger une vraie génération vélo. Généraliser l'exemplarité à la fois de la pratique du vélo, mais aussi exiger un comportement vertueux de tous. Enfin la communication institutionnelle et événementielle donnera au vélo toute sa place.

- Favoriser le déploiement rapide du Savoir Rouler à l'école,
- Créer plusieurs pistes d'éducation routière permanentes et imaginer des pistes libres dans les parcs facilement accessibles,
- Former des animateurs mobilité vélo,
- Le Maire et les élus feront une majeure partie des déplacements de moins de 3 km à vélo,
- Equiper tous les services de vélos et favoriser leur utilisation,
- Réprimer tous les stationnements illicites sur trottoir, aménagements cyclables, et s'engager vers une tolérance zéro en mettant en place les moyens de contrôle et verbalisation,
- Créer deux journées sans voiture dont une le jour de « Faites du vélo »,
- Lancer une campagne comportementale en collaboration avec les experts d'usage, battre en brèche les idées reçues et lutter contre la violence routière,
- Imposer l'éco-mobilité à tous les organisateurs d'événements afin d'aborder l'éco-conditionnalité aux aides financières.

L'équipe Plan vélo

BAROMÈTRE « PARLONS VÉLO »

DES VILLES CYCLABLES 2020

D'UNE FAÇON GÉNÉRALE...

L'édition 2019 du Baromètre des Villes cyclables a connu un succès incroyable et inattendu en réussissant le tour de force d'obtenir plus de 184 000 réponses, qualifiant ainsi 751 villes et 764 se trouvant à moins de 5 réponses de la qualification ! C'est un exploit extraordinaire, dépassant en volume le record du Fahrradklima est 2018 du Fahrrad Club en Allemagne dont la FUB s'est totalement inspirée pour créer son baromètre. C'est un record absolu qui place l'enquête du Baromètre des Villes Cyclables comme l'étude la plus massive et la plus importante au monde, jamais réalisée. Grâce à la forte mobilisation des associations du réseau FUB, des collectivités et un relais inédit de la presse locale, la participation au baromètre Parlons vélo des villes cyclables 2019 a été très importante.

Les enseignements de l'édition 2019 du baromètre Parlons vélo des villes cyclables sont sans aucune ambiguïté : les citoyens souhaitent un débat sérieux sur la solution vélo déplacement, surtout en France. Le vélo est un enjeu bien au-delà des cœurs des métropoles, l'édition 2019 fournit des données très précises sur la cyclabilité de 768 villes de France, soit 445 de plus qu'en 2017 et la participation explose largement en dehors des métropoles.

UNE CARTOGRAPHIE INÉDITE ET UNIQUE AU MONDE DES ATTENTES CITOYENNES.

Nouveauté de cette édition, le module cartographique permettait à chaque répondant.e.s d'indiquer les trois endroits les plus dangereux à vélo dans sa pratique personnelle «points noirs» et les «axes prioritaires», à aménager au plus vite. Ainsi, ce sont plus de 400 000 points noirs qui ont été répertoriés, permettant à la FUB de rendre publique la cartographie la plus précise jamais réalisée des priorités citoyennes pour une France à vélo. Une aubaine pour les candidat.e.s aux municipales !

LES PROGRÈS SONT RÉELS, MAIS INSUFFISANTS.

Si seules 43 villes sur les 768 classées ont obtenu une note supérieure à la moyenne, 40 % des répondants estiment néanmoins que les conditions de circulation à vélo dans leur ville ont évolué positivement depuis deux ans. Cette perception des améliorations varie avec la taille de la ville : de 27 % pour les villes de moins de 20 000 habitants à 56 % pour les villes de plus de 200 000 habitants.

CONVERTIR L'ESSAI DU PLAN VÉLO NATIONAL À L'ÉCHELLE LOCALE

Les élections de mars 2020 constituent une chance exceptionnelle pour se saisir au niveau local du plan national vélo et des leviers de la Loi d'Orientation des Mobilités promulguée le 26 décembre 2019. La mise en œuvre d'un véritable système vélo appartient à tous : Etat, collectivités locales, employeurs, société civile. La FUB et son réseau de 337 associations locales sont prêts à y contribuer de manière constructive.

A un mois des élections municipales, il est plus que temps de poursuivre ensemble la série de campagnes «Parlons Vélo», avec l'action «Municipales 2020 à vélo» menée sur le site municipales2020.parlons-velo.fr/ La FUB capitalise ainsi sur l'engouement suscité par son baromètre en permettant d'interpeller l'ensemble des candidat.e.s avec des propositions permettant de co-construire les 1001 plans vélo locaux, dont la France a besoin.

SUR NOTRE TERRITOIRE...

L'agglomération nantaise s'est engouffrée dans ce succès avec près de 6 000 répondants dont 4 011 à Nantes et avec une progression de 40 % par rapport à 2017. Si les nantais.e.s ont placé leur ville en 4e position en termes de nombre de réponses, le grand suspense est maintenant terminé et révèle Nantes à la 2e place des villes de plus de 200 000 habitants.

Nantes conserve ainsi sa place sur le podium, derrière Strasbourg et devant Rennes qui fait son entrée dans le trio de tête.

Ce classement est une excellente nouvelle pour tous ceux qui travaillent ou s'activent à la promotion du vélo tels que les collectifs sur twitter ou les associations telles que Place au vélo car c'est le signe d'une formidable appétence pour la cause du vélo et sa pratique, se distinguant ainsi comme un facteur prometteur de réussite d'un futur plan vélo ambitieux que nous appelons de nos vœux. C'est sûrement un soulagement pour Nantes sans doute inquiète du résultat à venir, devant nos pressions et nos demandes légitimes à tous, qui avaient sûrement glissé le doute sur les résultats du baromètre.



MAIS CE RÉSULTAT NE DOIT PAS MASQUER PLUSIEURS CHOSES

Sur les 4 011 réponses qu'a reçu l'enquête, c'est 3 863 personnes, soit une immense majorité de cyclistes réguliers qui a répondu, de ceux qui s'adaptent, circulent de manière aisée et qui savent déjouer les pièges de la circulation urbaine. Ce n'est en aucun cas (moins de 150 réponses de non cyclistes) ceux qui craignent ou n'osent pas se lancer en l'état actuel apparent de la cyclabilité à Nantes, c'est-à-dire certaines des 80 000 personnes qu'il nous faudra mettre à vélo alors même qu'à ce jour la plupart n'y pense même pas ou le redoute en l'état. C'est ce nombre-là rappelons-le qui nous fera atteindre les 12 % de part modale.

La note de Nantes a baissé de 3,71 à 3,55 ce qui amène la ville tout proche du classement D

Ce sont toujours les services vélo qui font en tête les points positifs

Les points faibles sont les mêmes qu'en 2017 ce qui démontre aucune action corrective significative (carrefours dangereux, travaux sans déviation, circulation dangereuse pour les enfants ou seniors)

Sur la métropole seules 2 communes sont en catégorie C, 7 en catégorie D, 6 en catégorie E alors que les 2 plans vélo ont été métropolitains

C'est pour ces raisons et pour tous les futurs cyclistes du quotidien qu'il nous faut continuer à travailler tous ensemble à un plan vélo ambitieux tel que nous l'avons déposé et consultable en ligne sur <https://municipales2020.parlons-velo.fr/> en indiquant Nantes.

Vélopolitain, maillage réseau, Savoir Rouler, Stationnement, tolérance zéro à l'incivilité, tout y est détaillé.

Nous proposons à toutes les candidates d'échanger sur ce plan et de s'engager sur l'ensemble des points abordés.

Cet article est aussi l'occasion de remercier tous ceux et celles qui ont œuvré à la diffusion du questionnaire, et qui chaque jour s'investissent pour la cause du vélo. La 2e place c'est à tous et toutes de ces personnes que Nantes le doit, celles qui illustrent quotidiennement notre appétence pour le vélo !

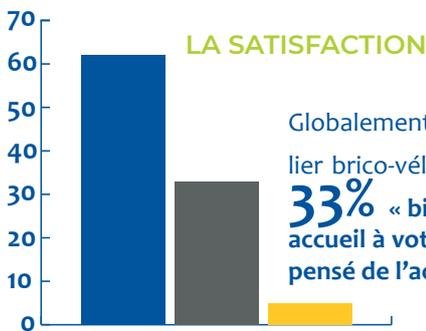
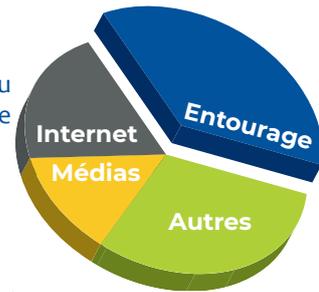
ENQUÊTE ATELIER BRICO-VÉLO

Les adhérent·e·s sont satisfaits de l'atelier et en redemandent !

Merci aux **39 adhérent·e·s** qui ont pris le temps de répondre à l'enquête brico-vélo (**38,5% femmes et 61,5% hommes** – à comparer avec la fréquentation de l'atelier en 2019 : 44,4% de femmes et 55,6% d'hommes), soit **plus de 10% des usager·e·s régulier·e·s** (455 émargements à l'atelier en 2019, de nombreux·se·s adhérent·e·s participent plusieurs fois, il n'y a donc pas 455 adhérent·e·s usager·e·s de l'atelier).

Comment avez-vous connu Place au Vélo ?

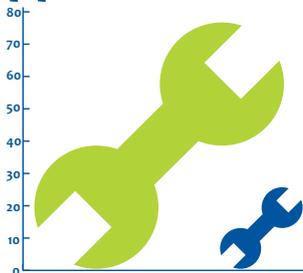
Une première (demi-)surprise : **36%** des répondant·e·s à l'enquête ont connu Place au Vélo via **leur entourage**, loin devant internet (20,5%) ! C'est la preuve que l'atelier brico-vélo est bien connu et constitue une porte d'entrée à l'association.



Globalement les répondant·e·s sont très satisfaits de l'atelier brico-vélo : environ **62%** ont répondu « très bien » et **33%** « bien » aux questions « **Qu'avez-vous pensé de votre accueil à votre premier atelier brico-vélo ?** » et « **Qu'avez-vous pensé de l'accompagnement à la réparation de votre vélo ?** »

L'APPRENTISSAGE

77% ont vraiment pu manipuler un ou plusieurs outils pendant ce premier atelier, et **23%** « en partie » : sans doute pour une réparation un peu plus délicate ou un outil plus difficile à manipuler. L'objectif étant d'autonomiser les participant·e·s dans l'entretien de leur vélo, ce sont des chiffres enthousiasmants, signes de la richesse des échanges !



« Au vu de la fréquentation c'est difficile pour les bénévoles de prendre le temps d'expliquer, c'est un peu dommage. »

« Les bénévoles en connaissent vraiment un... rayon. Et quelle patience ! »

« J'y ai reçu de l'aide et des conseils tout en me laissant de l'autonomie »

REGULARITE DE FREQUENTATION



56% des répondant·e·s sont **revenu·e·s au moins une fois** à l'atelier, 1/3 n'en n'a pas ressenti le besoin, seulement 10% n'en n'a pas eu envie.

« Sympa les gâteaux apportés par une adhérente, merci à elle ! »

« Equipe très sympathique que j'écoute, donc découverte que j'aimerai approfondir »

« Explications données par quelqu'un à un atelier, puis on revient et l'autre personne ne maîtrise pas ce sujet. D'où une réparation pas sûre et/ou une obligation de revenir une autre fois »

« C'est génial d'avoir les petites pièces à disposition, j'ai laissé à chaque fois quelques euros dans la boîte pour les achats. »

« J'avais attendu vraiment longtemps la première fois avant qu'on puisse m'aider, ce qui m'a un peu découragé à revenir jusqu'à présent, mais c'était bien, il faut que je revienne ! »

« La réparation a été efficace, merci beaucoup aux bénévoles ! »

BOURSE AUX VÉLOS

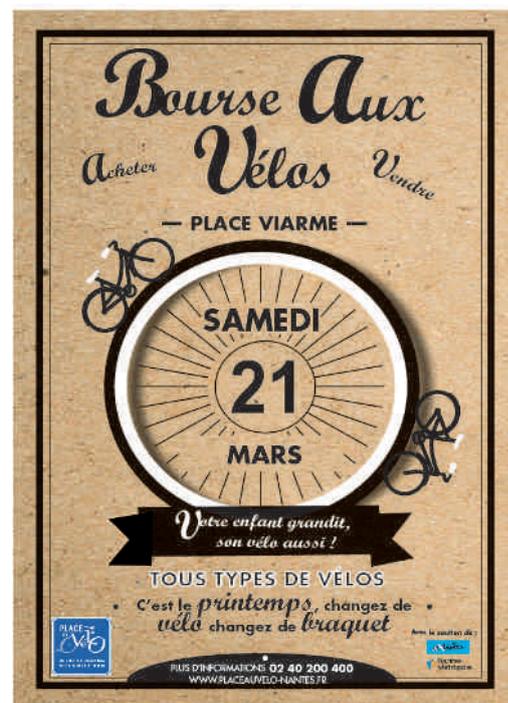
Le samedi 21 mars prochain se tiendra notre traditionnelle bourse aux vélos de printemps sur la place Viarme. Ce temps fort de promotion du vélo, qui permet à certaines personnes de se défaire de vélos inutilisés, et à d'autres d'en acquérir, contribue à favoriser les déplacements cyclistes dans notre agglomération. Lors de chaque édition ce sont plus de 200 vélos qui sont vendus.

Cet événement qui réunit près de cinquante bénévoles de Place au Vélo tout au long de la journée, est aussi un moment privilégié pour se retrouver ou faire connaissance entre adhérents de l'association. De nombreuses missions sont à pourvoir : accueil du public, régulations des entrées et sorties, vérifications techniques des vélos, conseils à l'achat, marquage bicycode etc.

Afin de faciliter la gestion administrative des inscriptions bénévoles, nous vous enverrons cette année un nouveau document intitulé «fiche d'inscription», à remplir et à nous retourner par mail ou en main propre.

Cette journée est une belle occasion de diffuser notre passion pour le vélo, de conseiller les nouveaux cyclistes de l'agglomération et promouvoir notre mode de déplacement préféré !

Laurent



LA LOI MOBILITÉ RECONNAÎT LE VÉLO COMME UN MODE DE TRANSPORT À PART ENTIÈRE

Présenté en conseil des ministres le 26 novembre 2018, la Loi d'Orientation des Mobilités vient d'être adoptée définitivement par l'Assemblée Nationale. Aboutissement de plus de deux ans de concertation, cette loi apporte des avancées pour que le vélo prenne toute sa place dans la mobilité quotidienne des Français.

Au-delà du très symbolique « droit à la mobilité active », de nombreux leviers sont créés, en vue de doter la France d'un véritable système vélo. Citons notamment :

- L'apprentissage systématisé de la mobilité à vélo avant l'entrée au collège (programme "savoir rouler à vélo"),
- L'évolution du code de l'environnement pour rendre obligatoire la réalisation de réseaux cyclables complets, continus et sécurisés - y compris hors agglomérations -,
- La lutte contre le vol et le recel de vélo, en rendant obligatoire l'identification des vélos à partir de 2021, en facilitant l'installation de stationnement sécurisé dans les copropriétés et en créant des obligations en termes de stationnement sécurisé, notamment dans les gares et les pôles multimodaux,
- L'amélioration de la complémentarité vélo/train et vélo/car, avec des règles à préciser par décret- sur le transport des vélos dans les trains et dans les cars,
- Le « forfait mobilités durables », une prime vélo défiscalisée jusqu'à 400 euros par an, outil d'incitation à la transition écologique des sala-

riés pour leurs employeurs, lesquels discuteront dorénavant de la mobilité lors des négociations annuelles obligatoires,

- L'obligation d'accompagner les publicités automobiles d'un message promotionnel encourageant l'usage des mobilités actives et partagées.

La FUB regrette toutefois que la loi n'ait pas été plus ambitieuse encore, notamment sur le savoir-rouler à vélo, dont le financement n'est pas assuré. Par ailleurs, vu l'ambition affichée de tripler les déplacements à vélo, il aurait été cohérent de rendre obligatoire le versement du forfait mobilité durable pour le vélo à tous les employeurs. Les cyclistes attendaient également un geste fort sur la lutte contre le fléau des cyclistes tués par des poids-lourds, en raison du phénomène d'angle mort. Enfin, si la ligne de 350 millions d'euros sur 7 ans est confirmée, un budget de 200 millions d'euros par an faisait l'unanimité pour ambitionner de rattraper l'énorme retard de la France à cet égard...

La FUB sera vigilante à la rédaction des décrets d'application afin que le cadre législatif et réglementaire accompagne le développement de ce

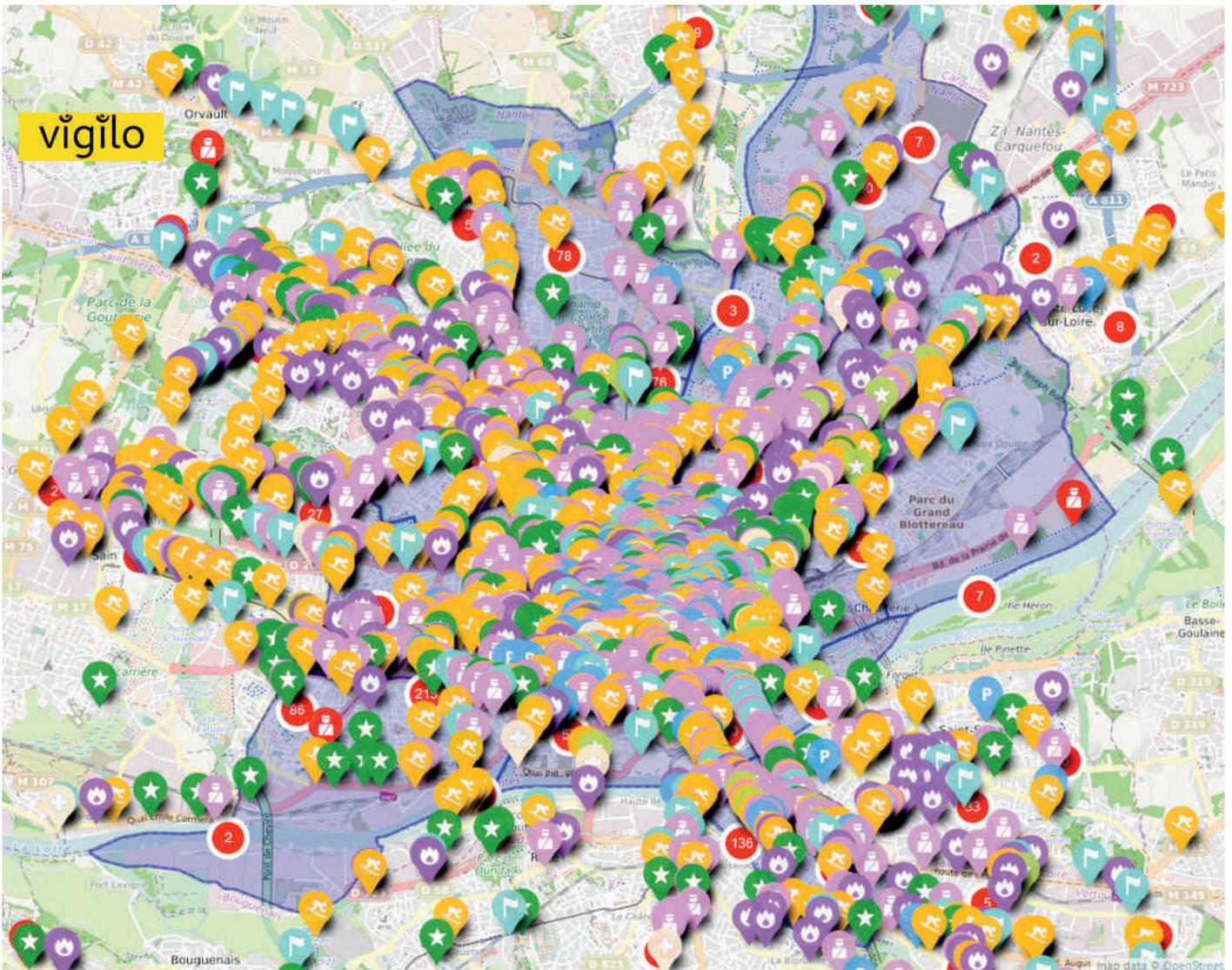
mode de déplacement qu'est le vélo. L'engouement récent des français pour le vélo et le vélo à assistance électrique montre l'importance des enjeux.

La loi devra se décliner et s'appliquer aussi dans les territoires. La mise en œuvre de ce système vélo sur le socle de la LOM appartient à tous : Etat, collectivités locales, employeurs, société civile. La FUB et son réseau de 332 associations locales sont prêts à y contribuer de manière constructive.

Place au Vélo Nantes fait vraisemblablement partie des associations pionnières sur le sujet en formant chaque année près de 3000 enfants par le biais de nos conventions avec Nantes Métropole et le Département de Loire Atlantique. Il faudra désormais aller au-delà en passant le temps de nos interventions à 10 h par groupe et en le généralisant dans toutes les écoles.

A l'aube des municipales, alors que plus de 6000 personnes de la métropole ont répondu au baromètre des villes cyclables lancé par la FUB, il est plus que temps de "Parler vélo".

Annie-Claude, article inspiré par Agnès administratrice FUB



VIGILO UNE APPLICATION COLLABORATIVE

Place au Vélo Nantes innove et a lancé le 2/10/2019 Vigilo, l'application d'observation citoyenne des déplacements actifs à Nantes métropole !

Vigilo est une application collaborative citoyenne développée à l'initiative de Velocité Montpellier, par et pour les cyclistes. Cette application est destinée à cartographier les difficultés quotidiennes rencontrées lors de leurs déplacements par les usagers les plus vulnérables : cyclistes mais aussi piétons, PMR. Il s'agit pour l'essentiel d'incivilités récurrentes, de problèmes d'entretien et d'aménagements du réseau.

Les cyclistes et piétons de la métropole Nantaise sont nombreux, chaque jour, à remonter les difficultés et mises en danger qu'ils subissent sur leurs trajets quotidiens. Que ces signalements se fassent via les réseaux ou auprès de notre association, aucun outil ne permettait jusqu'à présent de les consigner, organiser, archiver et suivre les milliers d'observations reçues.

Place au Vélo est administrateur de Vigilo Nantes Métropole, le site étant hébergé et globalement administré par Velocité mais celui-ci est libre d'accès et les éléments ne nous appartiennent pas. Ils sont à disposition des organismes qui veulent s'en emparer pour l'amélioration du réseau mobilités tant pour les piétons que pour les PMR et les vélocistes.

Un groupe de modérateurs s'est constitué (adhérents et membres du CA) afin de valider chaque signalement avant sa diffusion. Il s'agit de contrôler l'anonymat et flouter des visages, plaques immatriculations ou autres.

Place au Vélo a mis en place un comité de suivi qui associe les différents usagers mais aussi Nantes Métropole et la police municipale.

L'objectif est que les services de la métropole et les pouvoirs publics puissent s'approprier les données issues de cet outil afin d'offrir des réponses adaptées aux problèmes rencontrés. Cette méthode est déjà à l'œuvre dans d'autres

villes et Vigilo pourrait représenter un outil allant dans le sens de la démarche de concertation et de co-construction voulue par la métropole. C'est un véritable outil d'aide à la décision.

Cette accumulation de données permet une analyse très fine du réseau existant et des problèmes rencontrés au quotidien (carte et suivi temporel des véhicules garés sur bandes cyclables et trottoirs, carte de l'entretien à faire, carte des aménagements problématiques ou manquants, récurrences d'incivilités,...)

A fin février c'est 7 552 signalements dont 77 % de véhicules gênants ou d'incivilités automobiles, 20 % d'aménagements absents, insuffisants ou mal conçus ainsi que des manques d'entretien de la métropole. Vigilo c'est aussi une communauté de plus de 200 « vigiloteurs » réguliers.

<https://vigilo.placeauvelo-nantes.fr>

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

AXE NORD-SUD



Le travail de concertation a pris du temps durant 2 ans mais il a manqué la transmission des plans précis pour réagir aux « détails » et « erreurs » non adaptés. De plus l'architecte des Bâtiments de France complique vraiment la bonne adaptation des cheminements piétons et cyclables avec des pavés arrondis sur les quais. L'axe cyclable structurant Nord/Sud au bord de l'Erdre a été inauguré début juillet. S'il améliore nettement la circulation des cyclistes boulevard Van Iseghem, sur la rue Sully ou le quai Ceineray, il fait aussi l'objet de vives critiques. De nombreuses liaisons sont à revoir en particulier au pont Morand, à l'arrivée du Nord (l'ilot gênant devant la piste va être supprimé); la traversée de la rue et de la place Waldeck Rousseau sont à configurer.

La ville de Nantes a entendu certaines critiques et cela doit encore s'améliorer dans les semaines à venir ! Les échanges se poursuivent.

Rive droite, le quai de Versailles : l'interdiction momentanée avant l'été nous a fait réagir fortement. Ce passage est indispensable à de nombreux cyclistes qui travaillent, habitent à côté, vont boire un verre ou font un achat au vélociste voisin. Ce quai est maintenant clairement autorisé aux cyclistes dans le respect des nombreux piétons particulièrement à la station de tram St Mihiel où la place est réduite pour tous et jusqu'à l'entrée de l'île de Versailles. Par contre les précédentes flèches effacées, dans le sens sud nord, rendent la circulation autorisée dans les 2 sens... et des conflits plus nombreux ! Ne faut-il pas remettre ces flèches claires et compréhensibles ? Mais aussi écarter la chicane qui gêne aussi bien les piétons, poussettes et promeneurs en bas du pont de la Motte Rouge ?

BOULEVARD PASTEUR



« Respectons les bandes cyclables », action dirigée contre ces automobilistes qui se stationnent sur la bande cyclable pour faire leurs courses et mettent en danger les cyclistes à l'approche de la place Zola alors qu'un parking est

à disposition à 100 m. Depuis cette manifestation, des réunions sur le terrain avec la mairie, le pôle et les commerçants ont permis d'avancer. Trois nouvelles places de stationnement minute seront organisées tout près des commerces, la bande cyclable sera maintenue puis bordée de potelets le long du trottoir. D'autres appuis vélo sont envisagés aux angles de la place Zola. Des contrôles et de la bonne volonté des commerçants seront encore nécessaires...

STATIONNEMENT EN ÉPI



Devant les nouveaux immeubles, les stationnements auto en épi devaient disparaître... Il n'en est rien encore aujourd'hui ! Nous réclamons aménagements et verbalisations pour ces dangers et non respects des piétons et des cyclistes.

GARE NORD



Les pistes cyclables sous la trémie sont finies : plus de Bambous, des pistes élargies et renouvelées, plus claires sous le tunnel. C'est un réel progrès. Il reste à bien entretenir les pistes souterraines qui se salissent vite. A notre demande, au niveau du parvis, des potelets seront mieux identifiés avec des bandeaux blancs, parfois déplacés pour une meilleure insertion cycliste, des logos vélos vont être dessinés au sol pour séparer la place des piétons et des cyclistes.

STATIONNEMENT HYPERMARCHÉ



Certains magasins installent des appuis vélo à leurs clients cyclistes ; c'est le cas à l'Intermarché de l'Eraudière... N'hésitez pas à interpeler les gérants de vos magasins de quartier. Ainsi, Castorama, route de Paris, devrait créer prochainement un vrai parking vélo.

ROUTE DE GACHET



Les travaux de voirie avancent et vont encore bouger dans ce secteur en évolution. Mais des interruptions apparaissent avec des rochers sur un possible giratoire, (projet stoppé par l'architecte des Bâtiments de France). Cela fait désordre ! Des pistes cyclables sont surélevées au niveau du trottoir mais de même couleur que la partie piétonne, ce n'est pas encore bien au point. Des réflexions se poursuivent sur le secteur Chantrerie pour développer aménagements et parkings vélo. Sur le boulevard des Européens, sont prévus de lourds travaux. En attendant, une réunion sur place avec les techniciens permet d'envisager des améliorations dans les giratoires très autoroutiers actuels.

CONCERTATION GARE SUD, PETITE HOLLANDE, QUAI DE LA FOSSE

Les concertations se poursuivent entre Place au vélo et la Métropole. Faire valoir la place des cyclistes dans les projets Feydeau/Commerce, Quai de la Fosse, sur table ou sur le terrain comme ici gare Sud avec urbaniste, responsable du projet, technicien de la ville. Cela permet de partager la vision cycliste et d'améliorer certains aménagements : pour les cyclistes, des pistes clairement identifiées, rapides, séparées et confortables.

RUE GÉNÉRAL BUAT

Après les travaux de l'été, la peinture est revenue sur le bitume. Au droit de certains passages piétons, les bandes cyclables auparavant continues sont maintenant interrompues. Des pictos vélo sont ont été ajoutés mais ne sont pas à la hauteur d'un axe structurant !

RUE JEAN POULAIN



L'ancien marquage de bande cyclable était absurde, à cheval sur les stationnements auto. Après les multiples réactions qui ont suivi, la rue Jean Poulain voit apparaître une CVCB (chaussée à voie centrale banalisée ou chaucidou). A voir comment cela se passe au quotidien mais les tracés sont un peu courts de chaque côté.

SIGNALÉTIQUE

Certains axes cyclables sont difficiles à trouver sans panneaux directionnels. C'était le cas pour la piste qui suit le périphérique Est entre la route de Ste Luce et le pont de la Jonelière sur l'Erdre. Il y manque « juste » le début, côté Sud sur la route de Ste Luce ! Bonne nouvelle aussi pour l'axe de la rue de l'Embellie, rue de la Fontaine Caron entre Beaujoire et Gachet/Carquefou. Il manque toujours une bonne signalétique autour du pont de « Pornic » entre Rezé et Nantes ou encore le long de l'axe Est Ouest sur l'île de Nantes le long de la voie ferrée.

STATIONNEMENT VÉLO GARE NORD



Le long du jardin des plantes rue Ecorchard, des appui-vélo sont squattés par des motos et scooters. La ville a fait de l'information, mais les contrôles et verbalisations seront faites... Après des places identifiées pour les 2 roues motorisées. C'est urgent car les places manquent certains jours. Nous demandons un panneau clair qui rappelle ces places réservées.

POTELETS GÊNANTS



Trop de potelets sont inutiles et dangereux en entrée de pistes cyclables. A notre demande, certains ont été retirés au carrefour des boulevards Rondeau, Millerand, Pompidou. D'autres sont déplacés comme en entrée de la piste le long de la voie ferrée au sud de Feydeau : les cyclistes accèdent beaucoup mieux à la piste : notre insistance a payé. Une nouvelle piste cyclable est réalisée sur le quai Wilson. A la demande expresse du Préfet et du Port après le décès scandaleux de Steve, des grillages empêchaient l'utilisation de l'ancienne piste en bord de Loire. Nous pouvons apprécier l'entrée de la nouvelle piste avec des potelets bien perpendiculaires à l'axe cyclable et une sortie plus confortable au pied du pont des 3 continents.

RUE DE LA MARTELLIÈRE

Enfin ! Les pistes cyclables transformées en tôles ondulées par les racines des arbres sont en travaux de rénovation en profondeur. Avec la volonté de faire des réfections durables, Sébastien, Samy et moi-même avons rencontré les techniciens sur le terrain. Echanges positifs pour mieux évaser les entrées, et sécuriser les sorties de pistes, améliorer les marquages aux giratoires, les voies piétonnes et cyclables seront différenciées. Dommage toutefois que tout le linéaire ne soit pas intégré... combien d'années encore pour les parties manquantes ?

VOIE VERTE ET CHICANE



La voie verte de Carquefou à St Mars du Désert est rénovée. Le revêtement précédent très caillouteux rebutait les cyclistes, la nouvelle surface est bien roulante et appréciée. Il reste des améliorations à faire au niveau des nombreuses chicanes pour faciliter le passage des vélos. La première chicane est trop étroite (1m. au départ), les dégagements auprès de chaque chicane sont aussi trop carrés et occasionnent des chutes. Quelques bancs ou tables de pique-nique complèteraient bien l'aménagement.

RUE LÉON JOST, AMÉNAGEMENT CYCLABLE ?



Cette rue Léon Jost est un passage très emprunté entre le bd G Lauriol et le bd Schuman puis vers l'Ouest de Nantes et réciproquement. Le bitume récemment rénové, les marquages cyclables montrent bien la priorité donnée aux stationnements voitures sur la sécurité des cyclistes. Il est temps de rééquilibrer les espaces et d'assurer des déplacements cyclables sûrs et directs.

ECOLE DES MARSAUDERIES, ANARCHIE AUTOMOBILE

Devant certaines écoles, ici celle des Marsauderies à Nantes, la circulation aux heures d'entrée et de sortie est une anarchie incontrôlée des parents automobilistes occupant les trottoirs et les passages pour piétons obligeant les enfants à slalomer dangereusement. Outre la nécessaire

éducation des parents, la fermeture de la rue est la mesure la plus appropriée et éducative pour l'apprentissage de la sécurité, développer les trajets à pied et à vélo et rendre les abords des écoles plus conviviaux. (2 photos à choisir et à flouter) les stationnements des voitures en épi le long des boulevards est toujours très dangereux et ressenti comme tel par les cyclistes. Les voitures s'allongent et dépassent allègrement leur parking, ne respectent pas le stationnement longitudinal, la visibilité derrière est encore plus mauvaise et les bandes cyclables sont trop étroites. Malgré des rappels répétés, Nantes et Nantes Métropole ne prennent pas les mesures nécessaires : suppression des épis, dispositifs de fond de stationnement efficaces et verbalisation des dépassements.

AXE MAGISTRAL À METTRE À HAUTEUR



L'axe cyclable Nord Sud entre Le Cours des 50 otages et Pirmil n'est pas à la hauteur des besoins : nombre de cyclistes en augmentation, étroitesse de la piste à la traversée de Pirmil, à Aimé Delrue (les stationnements auto peuvent être supprimés au niveau de l'arrêt Aimé Delrue et donner de la largeur à la piste) mal identifié sur le Cours Olivier de Clisson et surtout feux mal cadencés qui créent des obstacles à chaque carrefour boulevard des Martyrs nantais de la résistance. La traversée du boulevard Jean Philippot avec une séparation entre cyclistes et piétons améliore toutefois ce passage.

RUE DU POITOU ET TRAM

De nombreux accidents à vélo occasionnant des dangers, des fractures et des coûts importants se situent à la traversée des rails de tramway rue du Poitou mais aussi bd Amiral Courbet, sur Rezé... Des solutions sont envisagées pour clairement indiquer les itinéraires bis par les rues des Hauts Pavés et d'Aouvours, mieux signaler le risque de chute avec un panneau à dessin pédagogique, indiquer au sol la présence des cyclistes et leur trajectoire. Mais aussi Nantes Métropole a missionné la Semitan pour étudier les possibilités de mettre des caoutchoucs-changer avec d'autres pays comme la Suisse où le problème se pose également.